

Comprendre les programmes d'immigration

janvier 2019



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Canada

Cette présentation



Résidents temporaires

- Visiteurs, gens d'affaires
- Étudiants
- Travailleurs temporaires

Résidents permanents

- Entrée express
- Candidats des provinces
- Projet pilote d'immigration au Canada atlantique
- Services aux nouveaux arrivants

Questions



Visiteurs

Visa de résident temporaire ou Autorisation de voyage électronique (AVE)



Vérifiez si vous avez besoin d'un visa

- www.cic.gc.ca/francais/visiter/visas.asp

Autorisation de voyage électronique (AVE)

- Obligatoire pour visiter le Canada ou y transiter par avion si vous êtes exempté de visa
- Liée au passeport et valable jusqu'à 5 ans
- Demande en ligne, en quelques minutes ; 7 \$CAD
- Passeport, adresse courriel & carte bancaire requis
- Un seul site : www.Canada.ca/AVE



Étudiants

Permis d'études



Permis d'études requis

Tout programme d'études de 6 mois ou plus

Primaire, secondaire, post-secondaire

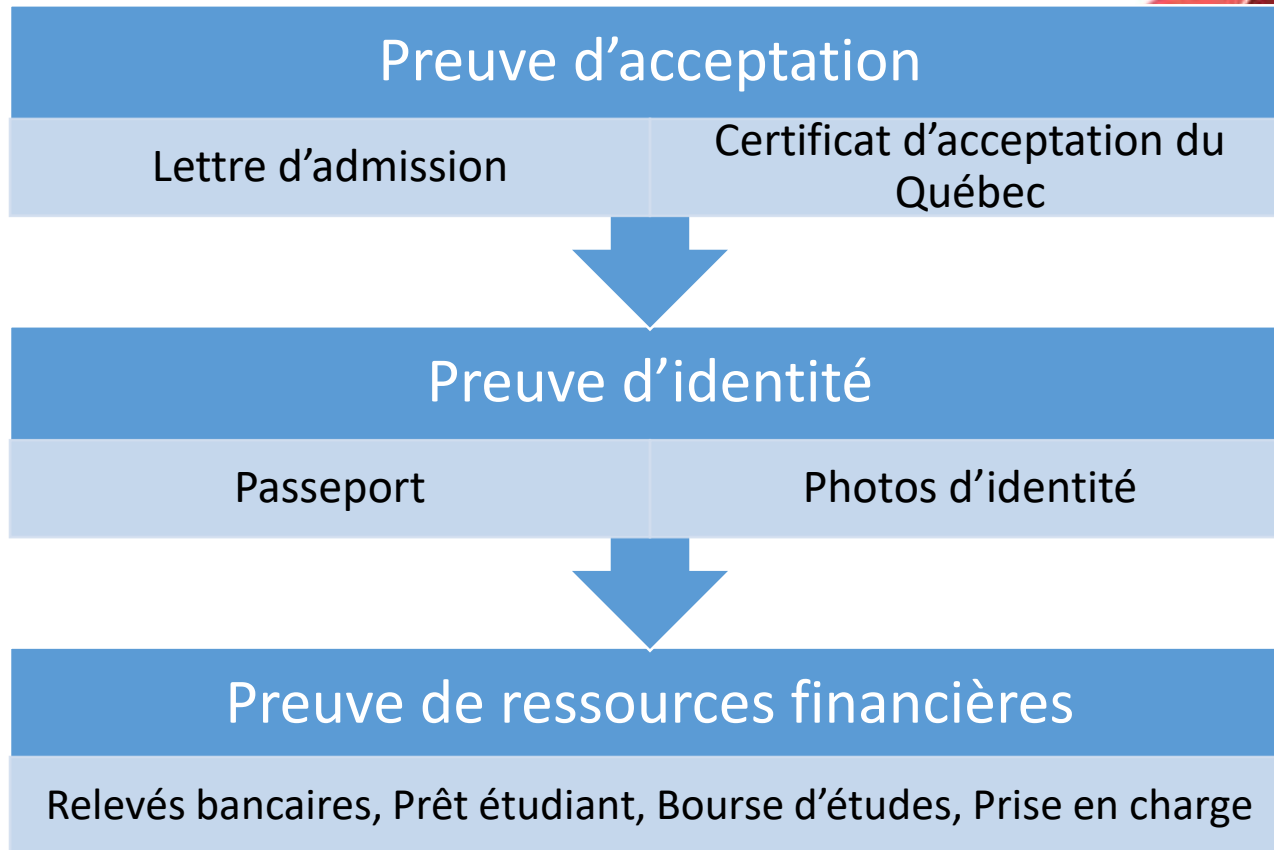
Permis d'études pas requis

Programme d'études de moins de 6 mois

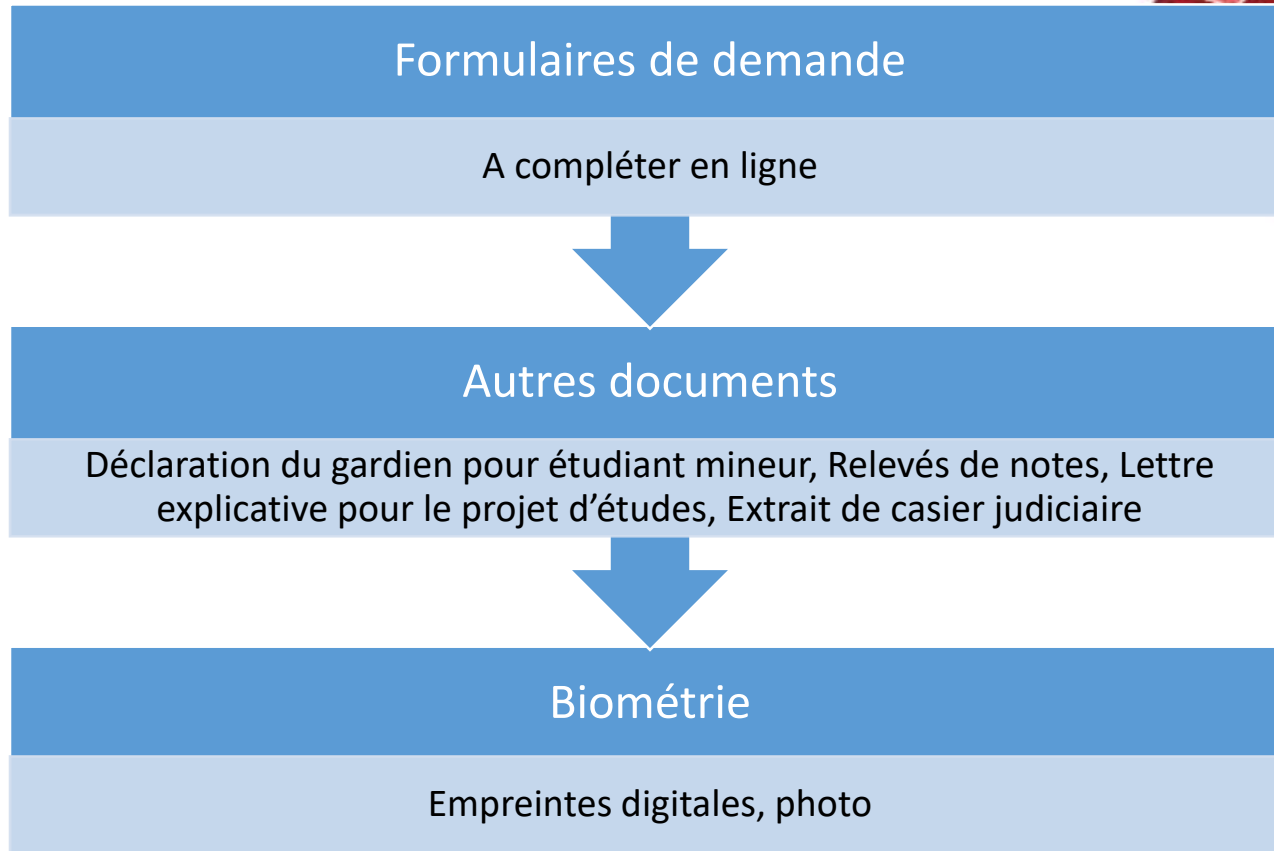
Maternelle



Permis d'études – éléments requis



Permis d'études – éléments requis



Permis d'études – soumettre la demande

En ligne

- Créer un compte MonCIC
- Téléverser les documents
- Payer les frais en ligne
- www.cic.gc.ca

Centre de réception des demandes de visa (CRDV)

- Demande « papier »
- En personne ou par courrier
- Frais de service et formulaire du CRDV
- www.vfsglobal.ca/Canada

Travailler pendant les études

Etudes \geq 6 mois menant à un diplôme ou certificat canadien

Permis d'études permet de travailler

\leq 20 heures/semaine,
à temps plein pendant congés

Déterminer admissibilité pour travailler hors campus :

www.cic.gc.ca/francais/etudier-evaluer.asp

Travailler après les études



Permis de travail post-diplôme

- Permis ouvert
- Valide 8 mois à 3 ans, selon durée des études
- Après études à temps plein
- Soumettre demande
 - ≤ 90 jours après confirmation réussite
 - avant expiration permis d'études

Permis de travail pour conjoint



Conjoint d'étudiant international

- Époux ou conjoint de fait d'étudiant à temps plein qui détient un permis d'études valide
- Permis de travail ouvert
- Même validité que permis du conjoint

Conjoint de détenteur de permis de travail post-diplôme

- Permis ouvert
- Même validité que permis du conjoint

Travailleurs temporaires

Programme des Travailleurs étrangers temporaires



Étude d'Impact sur le marché du travail (EIMT)

- Autorisation d'embaucher un travailleur étranger si :
 - Le travailleur étranger comble un besoin en prenant l'emploi
 - Aucun travailleur canadien ne peut faire le travail
 - Demandée par l'employeur auprès de Service Canada
 - Frais de traitement 1000 \$CAD (environ 700

www.cic.gc.ca/francais/travailler



Programme de la Mobilité internationale



Exemption d'EIMT :

- avantages réciproques
- avantages compétitifs pour les Canadiens

Exemples :

- Conjoints d'étudiants internationaux et de travailleurs étrangers hautement qualifiés
 - Permis de travail post-diplôme
 - Mutation intra-société
 - Candidats des provinces
 - Mobilité francophone
 - Expérience internationale Canada



Mobilité francophone

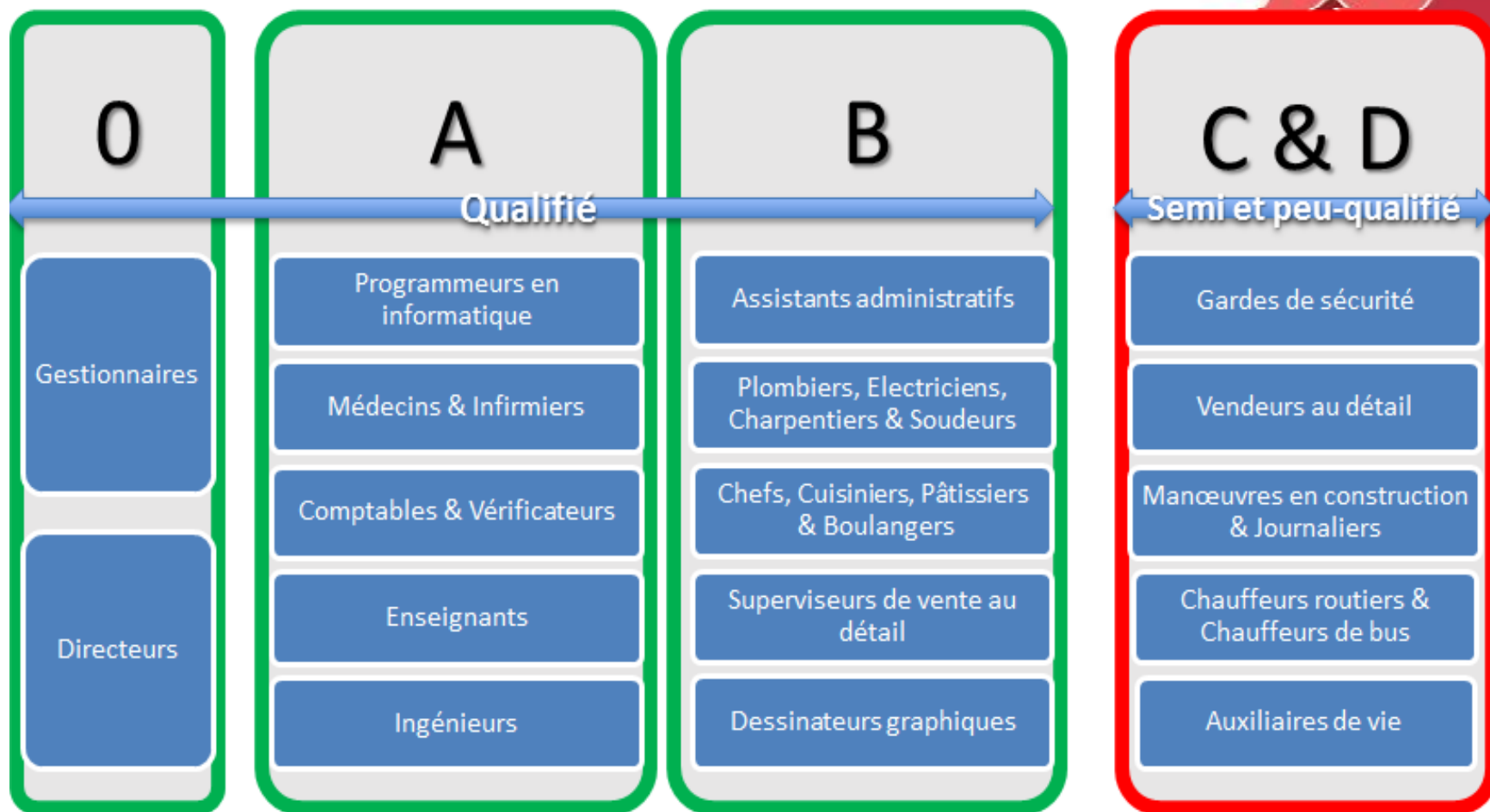


Candidats francophones qui :

- habiteront et travailleront à **l'extérieur du Québec**
- utilisent **le français** quotidiennement :
 - les résultats du Test d'évaluation de français (TEF) ou du Test de connaissance du français (TCF) peuvent être exigés
- occuperont **un emploi** correspondant au niveau de compétence **0, A ou B** de la Classification nationale des professions (CNP)
- l'offre d'emploi au Canada n'a pas à exiger de compétences en français



Mobilité francophone: Emplois éligibles



Programme de la mobilité internationale : démarches



L'employeur :

- Soumet l'offre d'emploi via le Portail de l'employeur www.cic.gc.ca/francais/services-e/portail-employeur.asp
- Acquitte les Frais de conformité de 230 \$CAD
- Transmet le numéro d'offre au candidat

Le candidat :

- Soumet la demande de permis de travail en ligne ou via un CRDV : www.cic.gc.ca/francais/travailler

Information :

- Délai de traitement : www.cic.gc.ca/francais/information/delais/
 - 2 semaines pour emplois au niveau de compétence **0** ou **A** de la CNP
- Validité : durée contrat ou expiration passeport
- Conjoint : peut demander un permis de travail ouvert



Expérience internationale Canada

Mobilité des jeunes 18 à 35 ans

- Accords réciproques de mobilité des jeunes
- 34 pays dont France, Belgique, Suisse
- 12 organisations reconnues dont AIESEC, IAESTE



- www.canada.ca/IEC-EIC
- @EIC_IEC

Expérience internationale Canada



EIC est divisé en 3 catégories :

- Vacances-travail (PVT);
- Jeunes professionnels;
- Stage coop international.

Condition de nationalité : posséder un passeport de l'un des pays signataires ou d'un pays éligible au programme d'une organisation reconnue.

Condition d'âge : de 18 à 35 ans (30 ans pour certains pays).

Durée : une période pouvant aller jusqu'à 2 ans.

Nombre de participations : limité.

Le nombre de places est limité : réparti en quotas.



EIC : organisations reconnues



Qu'est-ce qu'une organisation reconnue ?

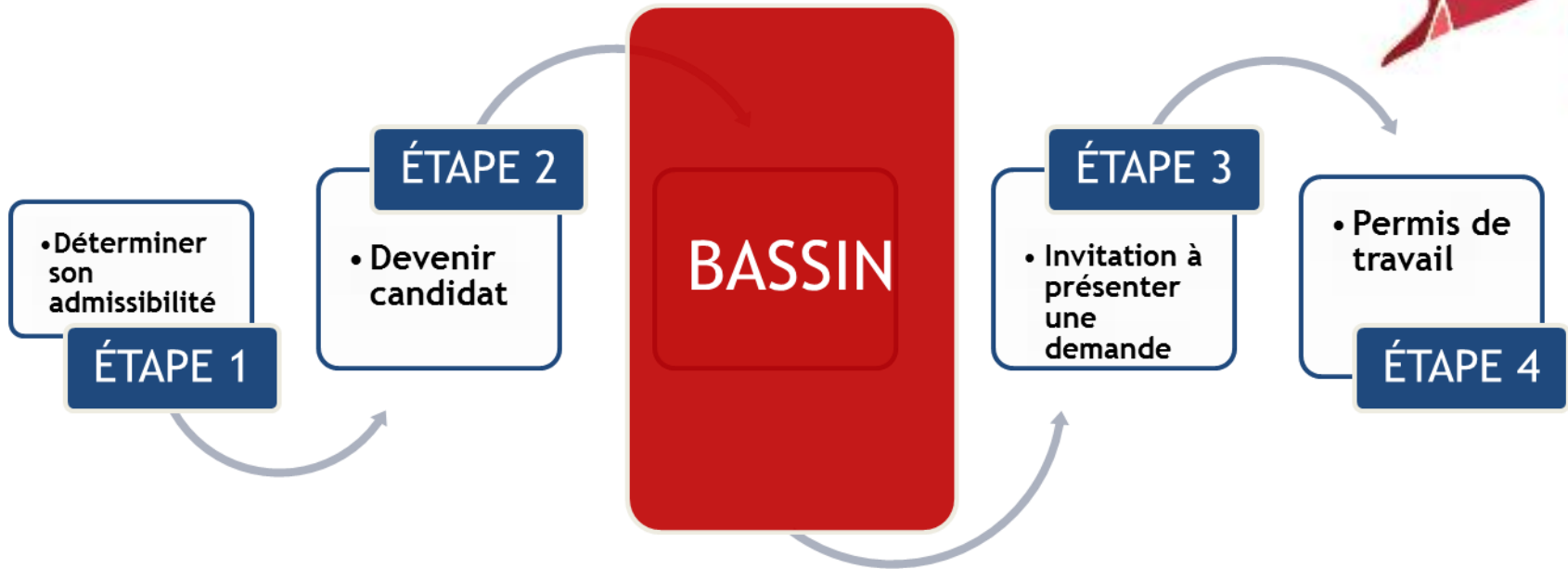
- Organisation offrant la possibilité de faire un stage, de travailler et de vivre une expérience au Canada et pouvant aider dans la planification d'un séjour à l'étranger.

Pourquoi choisir une organisation reconnue ?

- Concerne certaines autres nationalités.
- Peut proposer des offres d'emploi/stage.
- Offre un accompagnement à la mobilité (des frais s'appliquent pour leurs services).



EIC : processus de demande en ligne



Résidents permanents

Résidents permanents - catégorie économique



Travailleurs Qualifiés sélectionnés par le Québec

- Certificat de sélection du Québec (CSQ)

Entrée express : 4 programmes fédéraux (hors Québec)

- Travailleurs qualifiés (fédéral)
- Métiers spécialisés (fédéral)
- Catégorie de l'expérience canadienne
- une partie des Candidats des provinces

Candidats des provinces (hors Entrée express)

Projet pilote d'immigration au Canada atlantique

Gens d'affaires

- Visa démarrage d'entreprise
- Travailleur autonome (culture, sport, agriculture)

www.cic.gc.ca/francais/immigrer

Entrée express : 4 programmes



Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)

- 1 année d'expérience qualifiée (O, A ou B)
- Compétences linguistiques : minimum NCLC niveau 7
- Education : minimum études secondaire

Programme des travailleurs des métiers spécialisés (fédéral)

- 2 années d'expérience, et offre d'emploi ou Certificat de compétence canadien délivré par autorité provinciale
- Compétences linguistiques : minimum NCLC niveau 5 à l'oral, 4 à l'écrit

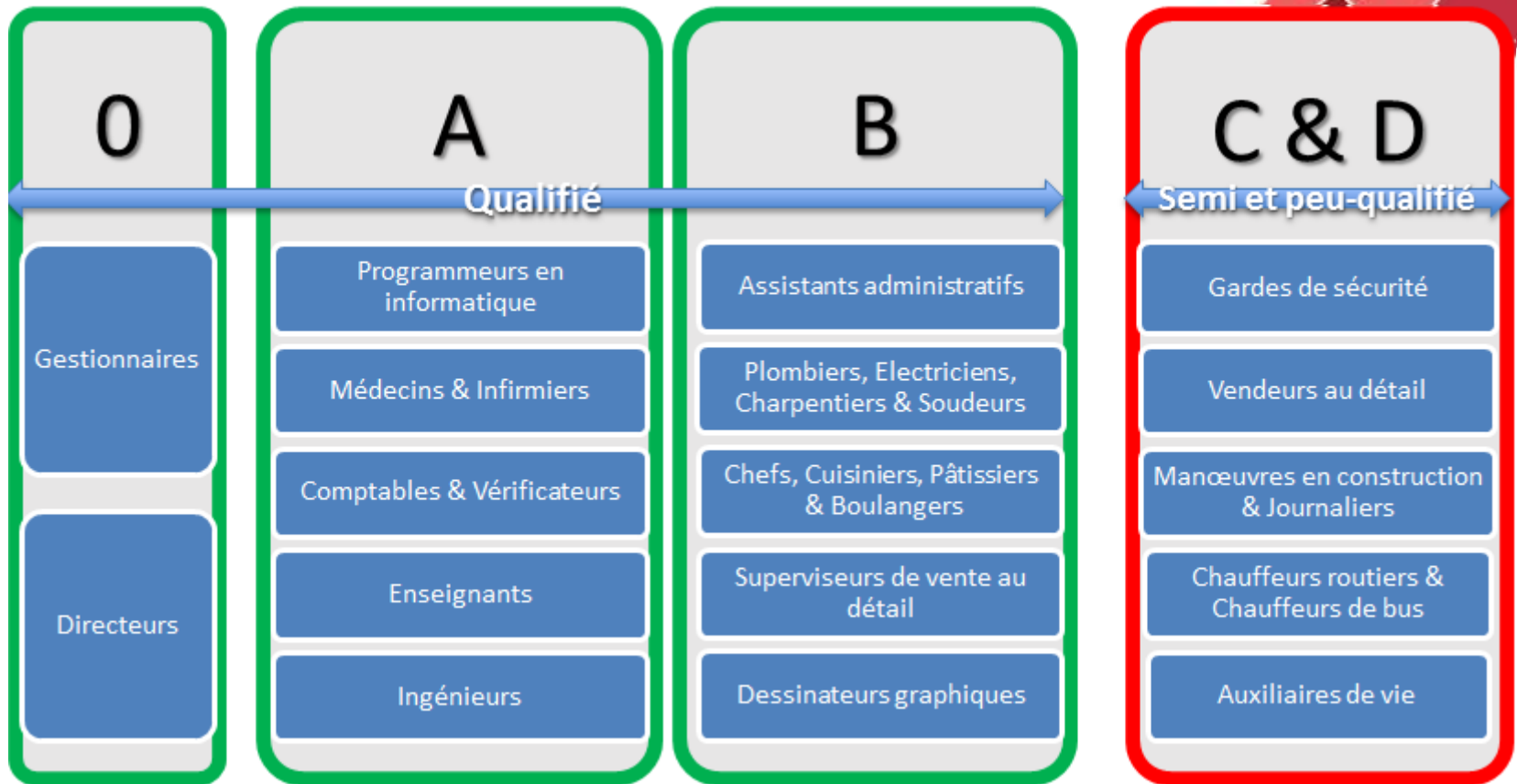
Catégorie de l'expérience canadienne

- 1 année d'expérience qualifiée (O, A ou B) au Canada
- Compétences linguistiques : minimum NCLC niveau 7 pour emplois O ou A, niveau 5 pour emplois B

Programme des candidats des provinces

- Chaque province et territoire a ses propres programmes et critères
- Compétences linguistiques : minimum NCLC niveau 4 pour emplois C ou D

Entrée express : Emplois éligibles



Entrée express : évaluation des compétences linguistiques



TEF

- Test de français - « TEF Canada »
- www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-et-etef



TCF

- Test de français - « TCF Canada »
- <http://www.ciep.fr/tcf-canada>



IELTS

- Test d'anglais – « General Training »
- www.ielts.org



CELPIP

- Test d'anglais – « General »
- www.celpip.ca (au Canada seulement)

Entrée express : Évaluation des diplômes d'études - EDE



Obligatoire pour le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)

7 organismes désignés dont 2 services spécialisés : médecins, pharmaciens

Évaluation valide 5 ans

Attention : ce n'est pas une autorisation d'exercer

www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/evaluation.asp



Entrée express : fonds

- **Montrer suffisamment de fonds pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille après votre arrivée au Canada, sauf si :**
 - Vous avez une offre d'emploi réservé valide au Canada, et
 - Vous travaillez ou êtes autorisé à travailler au Canada

Nombre de personnes	Montant requis
1	12 475 \$ (8 000 €)
2	15 531 \$ (10 000 €)
3	19 093 \$ (12 500 €)
4	23 181 \$ (15 000 €)
5	26 292 \$ (17 000 €)



Entrée express : les étapes



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



Guichet emplois



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Emplois ▾

Immigration ▾

Voyage ▾

Entreprises ▾

Prestations ▾

Santé ▾

Impôts ▾

Autres services ▾

[Accueil](#) → [Emplois et milieu de travail](#) → Guichet-Emplois

[Guichet-Emplois](#) ▾ Menu

[Ouvrir une session](#)

Cherche un emploi

Recruter et embaucher

Explorer des carrières

Chercheurs d'emploi

Employeurs

Information sur le marché du travail

Recherche d'emploi

Publier une offre d'emploi

Par profession

Alertes-Emplois

Ressources pour employeurs

Par salaires

Jumelage-emploi

Soutien aux employeurs

Par perspectives

Comment puis-je obtenir un emploi?

Par programme d'études

Soutien aux chercheurs d'emploi

Par habiletés et connaissances

Outil de carrière

Tendances du marché du travail

RECHERCHE

Avancée

Entrée express : Système de classement global - SCG

A. Facteurs de base

- Âge
- Niveau de scolarité
- Compétences en français et/ou en anglais
- Expérience de travail au Canada

B. Facteurs liés à l'époux ou au conjoint de fait

C. Facteurs de transférabilité des compétences

- Niveau de scolarité + solides compétences linguistiques
- Niveau de scolarité + expérience de travail au Canada
- Expérience de travail au Canada + à l'étranger
- Expérience de travail à l'étranger + solides compétences linguistiques
- Certificat de compétence + solides compétences linguistiques

D. Points supplémentaires (600 maximum)

- Désignation par une province ou un territoire
- Offre d'emploi valide
- Études postsecondaires au Canada
- Frère ou sœur au Canada
- Niveau 7 ou plus en français
- Niveau 7 ou plus en français ET niveau 5 ou plus en anglais

	Époux ou conjoint de fait	
	NON	OUI
Facteurs de base	500	460
Facteurs liés à l'époux ou au conjoint de fait	s.o.	40
Facteurs de transférabilité de compétences	100	100
Points supplémentaires		
Désignation province/territoire	600	600
Offre d'emploi – genre 00 de la CNP	200	200
Offre d'emploi – genre 0 ou niveau A ou B de la CNP	50	50
Études au Canada – diplôme ou certificat d'un ou 2 ans	15	15
Études au Canada – programme de 3 ans, maîtrise, doctorat, diplôme professionnel de 1 ^{er} échelon	30	30
Niveau 7 ou plus en français	15	15
Niveau 7 ou plus en français ET niveau 5 ou plus en anglais	30	30

Outil d'évaluation SCG : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/scg-outil.asp

Entrée express : offre d'emploi valide

Avec Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT)

- Pas de Canadien ou résident permanent pour doter le poste
- Sans frais pour une EIMT liée à une demande de résidence permanente

Sans EIMT si permis de travail :

- Sous certains accords internationaux
- Mutation à l'intérieur d'une société
- Avantage important pour le Canada ex. Mobilité francophone

Avoir déjà travaillé à temps plein (ou équivalent) pour l'employeur pour une période d'au moins 1 an, et

Avoir une offre d'emploi valide future d'au moins un an auprès du même employeur

Points pour une offre d'emploi valide :

- **50 points** pour un emploi de type de compétence 0 ou de niveau de compétence A ou B de la Classification nationale des professions (CNP).
- **200 points** pour un emploi de type de compétence 00 (CNP).

Entrée express : points supplémentaires pour les deux langues officielles

Plus de points au SCG

- si vous maîtrisez les deux langues officielles du Canada (l'anglais et le français)
- si vous soumettez les résultats d'un test de langue approuvé pour l'anglais et le français

Points supplémentaires

- 15 points supplémentaires pour des résultats au niveau 7 dans chacune des compétences en français et 4 ou moins en anglais
- 30 points supplémentaires pour des résultats au niveau 7 dans chacune des compétences en français et 5 ou plus en anglais

Pour en apprendre davantage sur la francophonie à travers le Canada

- www.canada.ca/immigrationfranco

Entrée express : points supplémentaires pour une soeur ou un frère au Canada

Depuis le 6 juin 2017 :

- **15 points aux candidats ayant une soeur ou un frère**
 - **Citoyen canadien ou résident permanent**
 - **Vivant au Canada**
 - **Âgé(e) d'au moins 18 ans**
- Le frère ou la soeur vivant au Canada doit avoir la même mère ou le même père que le candidat principal, que son conjoint ou que son conjoint de fait.
- Il peut s'agir de parenté par le sang, le mariage, l'union de fait ou l'adoption.

Entrée express : Invitation à présenter une demande

Sélection des candidats les mieux classés dans le bassin

Invitation à présenter une demande de résidence permanente envoyée par courriel

90 jours pour présenter la demande en ligne

Demandes vérifiées par les bureaux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

Délai de traitement de 6 mois dans la grande majorité des cas

Attention : la fraude et les fausses déclarations à toutes les étapes seront sanctionnées

Candidats des provinces

Sélection des candidats de la catégorie économique par les provinces et territoires en fonction de leurs critères et obtention d'un certificat de nomination

1) Désignation dans le cadre d'un volet hors Entrée Express :

- . Répondre aux critères d'un des volets du Programme des candidats des provinces (PCP)
- . Être désigné en vertu de ce volet
- . Demande à présenter sur papier

2) Désignation dans le cadre d'un volet Entrée Express d'une province ou d'un territoire :

- . Répondre aux exigences de la province/du territoire
- . Répondre aux critères minimaux d'Entrée Express

Projet pilote d'immigration au Canada atlantique



4 provinces atlantique

- Île-du-Prince-Édouard
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Terre-Neuve-et-Labrador

 Programme axé sur les employeurs désignés par l'une des 4 provinces et sur une offre d'emploi

3 programmes

- Programme des travailleurs hautement qualifiés
 - postes de niveau de compétences 0, A, B
- Programme des travailleurs qualifiés intermédiaires
 - postes de niveau de compétence C
- Programme destiné aux étudiants diplômés étrangers



Services en français pour les nouveaux arrivants



Avant d'arriver au Canada, possibilité d'accès pour les résidents permanents à une **variété de services gratuits en français**.

Les organisations qui fournissent ces services peuvent aider à :

- Planifier pour vous établir au Canada
- Trouver de l'information sur les communautés francophones à travers le Canada
- Trouver un emploi

www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/francophone/services.asp

www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/map/services.asp



Biométrie

- Depuis le 31 juillet 2018 :

- Demande de visa de visiteur, permis d'études, permis de travail ou résidence permanente
- Demandeurs âgés de 14 à 79 ans
- Empreintes digitales et photo
- Valide 10 ans



- Non requis pour une Autorisation de voyage électronique - AVE
- Au dépôt de la demande, si la biométrie est requise vous serez orienté vers un centre de réception des demandes de visa (CRDV).

www.canada.ca/biometrie

Restez connecté(e) !



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

www.canada.gc.ca/immigration



Ambassade du Canada en France

www.france.gc.ca



Facebook

Facebook.com/DestCan



Twitter

@DestCan & @CitImmCanada



Courriel

parisdestinationcanada@international.gc.ca



Destination Canada

www.destination-canada-forum-emploi.ca

